



Les Caisses de résilience

Consolider la résilience des communautés en renforçant les capacités productives, financières et sociales des ménages à travers une approche intégrée

→ Contexte

La sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une grande part de la population d'Afrique, particulièrement au Sahel et dans la corne de l'Afrique, est marquée par des vulnérabilités aussi bien chroniques qu'aiguës et reste une préoccupation majeure. En dépit de l'environnement agro-écologique et social difficile, les producteurs de subsistance ont développé des mécanismes individuels et communautaires en vue de renforcer leur résilience: ils se sont par exemple organisés en associations, ont mis en place des fonds de solidarité ou associations rotatives d'épargne et de crédit. Ces mécanismes peuvent être mis à échelle avec le soutien des acteurs humanitaires et du développement.

Partant du constat que la diversification et l'accumulation des biens et des connaissances sont des éléments essentiels à la résilience, **le concept des « Caisses de résilience » (CdR) s'articule autour d'une approche centrée sur les communautés agro-pastorales - composées d'hommes et de femmes - qui relie et intègre des activités productives, financières et sociales.**

Cette approche favorise la responsabilisation et l'engagement des communautés dans l'application des bonnes pratiques agricoles, nutritionnelles, environnementales, économiques, et sociales grâce à un système de conditionnalité qui permet d'atteindre des objectifs à long terme à travers des activités ayant des impacts à court terme. Les Caisses de résilience s'appliquent particulièrement bien aux associations féminines, leur permettant une certaine forme d'autonomisation ainsi qu'une reconnaissance au sein de la communauté tant pour leurs rôles économiques que sociaux.

Globalement, l'approche permet aux communautés d'exploiter pleinement leurs capacités existantes et de disposer de différentes options (productives, financières et sociales) pour mieux anticiper, réagir et s'adapter aux risques et crises liées aux conditions de vie en milieu rural.



©FAO/John Monibah

Points saillants

Couverture géographique

→ Mis en œuvre en Ouganda (depuis 2008); République Centrafricaine, Libéria, Malawi, Tchad et Mali (depuis 2014); Guatemala et Honduras (depuis 2013)

Partenaires → ONG nationales et internationales, gouvernements, ministères et leurs structures décentralisées, agences des Nations Unies dont UNWOMEN, UNICEF, UNCDF et PAM, bailleurs de fonds

Groupes cibles → Groupements de producteurs, associations féminines

Qu'est-ce que l'approche « Caisses de résilience » et comment contribue-t-elle à renforcer la résilience des moyens d'existence ?

L'approche « Caisses de résilience » vise l'accumulation et la diversification des actifs productifs et des connaissances des petits exploitants agro-pastoraux vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire, notamment des femmes, afin d'améliorer leurs moyens d'existence et renforcer leur résilience aux chocs et crises récurrentes. L'approche est centrée sur les communautés et intègre trois dimensions: une dimension productive/technique – comme l'utilisation de pratiques agricoles durables-, une dimension financière/économique– telle que l'accès au crédit -, et une dimension sociale – par exemple le renforcement de la cohésion sociale et la solidarité à travers la création de groupements d'agriculteurs ou associations de femmes. Cette approche est innovante car le soutien apporté s'adresse aux trois dimensions de façon complémentaire, ce qui accroît les opportunités des bénéficiaires et leur permet de mieux se préparer aux risques multiples.



→ Approche méthodologique

La mise en place d'une Caisse de résilience peut prendre deux années selon le niveau d'organisation des groupements ainsi que des possibilités de partenariat. En premier lieu, les principales actions à mener sont identifiées de manière participative dans chacune des trois composantes (techniques, financières et sociales) pour que les capacités des groupements soient renforcées en fin de programme et dans ces trois piliers. L'approche doit rester relativement flexible quant aux choix des activités et se baser sur les capacités, connaissances et besoins existants.

En fonction des ressources disponibles, **la mise en œuvre peut s'opérer d'au moins deux manières**: si les budgets disponibles sont conséquents (cas de la République centrafricaine en 2014), le programme peut aborder les trois composantes de front, tandis que si le budget est limité (cas de l'Ouganda en 2008), le programme peut être scindé. Il s'agit dans ce cas d'assurer les fonds, dès la première année, pour l'une des composantes (par exemple technique) et de mobiliser les ressources pour les autres composantes (financière et sociale) en deuxième, voire troisième année.

L'approche permet de créer des synergies avec des programmes existants, en particulier si ces derniers apportent déjà leur appui à l'une des trois composantes. Un complément d'activités est mis en place par la suite dans les deux autres composantes. Globalement, cette approche se met en œuvre à travers un partenariat avec les autres acteurs du secteur en fonction de leur expertise dans un des domaines concernés par les trois composantes. Le renforcement de ces partenariats permet d'apporter **un appui holistique aux communautés**.

La première étape de la mise en œuvre d'une Caisse de résilience consiste à **identifier les zones géographiques, les réseaux de groupements et de sélectionner les partenaires**. Une période de 2 à 3 mois est ensuite nécessaire pour **former les encadreurs/facilitateurs** des communautés dans les domaines de la vulgarisation agricole participative (par exemple les champs écoles paysans) et de la gestion des systèmes de crédits et épargnes communautaires. Ces formations sont organisées par la FAO ou par les partenaires les plus qualifiés.

Chaque encadreur/facilitateur prend en charge le soutien de quatre à cinq groupements (groupes de 20–30 membres chacun) et veille à ce que les trois composantes soient bien intégrées les unes aux autres afin que les communautés disposent de suffisamment d'options pour mieux anticiper et gérer les risques, les crises et leurs impacts.

- Au sein de **la composante technique/productive**, les principales activités concernent l'augmentation de la production, la gestion durable des ressources naturelles, la conservation et transformation des produits, la commercialisation, le tout visant la réduction des risques des catastrophes, l'adaptation aux changements climatiques et l'amélioration de la gestion des écosystèmes.
- S'agissant de la **composante financière/économique**, il s'agit de promouvoir des initiatives de crédits et épargnes communautaires, par exemple les Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) ou les Coopératives d'épargne et de crédit (Coopec) qui se fondent sur les principes de tontines dont le capital est constitué par les membres. Cela permet aux bénéficiaires d'assimiler au mieux les règles et de se les approprier avant d'être confrontés à de plus grandes institutions financières. Ces solutions sont souvent les seules disponibles en milieu rural où l'accès aux services financiers reste limité. Les initiatives d'épargne et de prêt permettent aux membres d'investir dans leurs activités et peuvent en outre renforcer la mise en œuvre des bonnes pratiques.

Si les populations concernées sont très pauvres, le programme peut considérer un transfert monétaire (conditionnel, contre travail pour la construction d'entrepôts, de ponts, de marchés par exemple) qui leur permettra d'accroître leur contribution au capital du fonds de crédits et épargnes. L'augmentation de ce capital peut également être facilitée par l'octroi (à crédit ou non) de petites unités de transformation qui génèrera un revenu complémentaire aux membres.

L'approche Caisse de résilience permet aux petits exploitants d'accumuler et de diversifier leurs avoirs

Lorsque les populations ciblées sont très pauvres, un transfert monétaire conditionnel peut être envisagé

- En ce qui concerne la **composante sociale**, le renforcement des groupements et la sensibilisation sur des sujets tels que la solidarité entre membres ou communautés avoisinantes sont importants. Les membres peuvent ainsi discuter des problèmes communs et partager des expériences qui leur auront été riches. En fonction du contexte local, cette composante peut traiter des risques nutritionnels ou d'autres sujets tels que l'hygiène, la santé reproductive, l'alphabétisation, la prévention de la violence, etc.

Afin d'assurer la durabilité des initiatives, certains groupements ont décidé d'instaurer un **système de conditionnalité** qui engage les membres à appliquer certaines bonnes pratiques, qu'elles soient techniques ou sociales, pour avoir accès aux systèmes de crédits et épargnes. La conséquence la plus directe de cet aspect est la continuité des interventions dans le long terme, bien au-delà du cadre du projet.

→ **Impacts**

Le principal impact de cette approche est la **consolidation d'un esprit d'entreprise, de responsabilité et de solidarité** pour la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les deux principales composantes (productive et financière) facilitent la diversification des moyens d'existence et des sources de revenus, ainsi que l'accumulation d'actifs que ce soit de type financier (épargne, fonds de contingence) ou physique (réserves semencières et alimentaires) qui permettent de mieux anticiper et gérer les crises. La diversification et l'accumulation des actifs et revenus se traduisent également au niveau social grâce aux liens créés entre les membres et au partage du savoir qui sont des éléments clés de l'inclusion sociale et donc de la résilience au niveau communautaire.

Au-delà des aspects techniques et financiers, cette approche **renforce les groupements de producteurs et associations féminines au niveau institutionnel** et contribue ainsi à cette dynamique de changement social qui jette les bases d'un développement responsable et équitable et promeut l'autonomisation des femmes.

→ **Durabilité**

L'expérience a enseigné que dès la fin du projet, les groupements créés par l'initiative continuent de se réunir et faire valoir leur voix pour obtenir des services complémentaires en termes notamment d'éducation, de nutrition, de leadership et d'accès aux marchés, ce qui renforce davantage la résilience des communautés.

Tout comme le programme brésilien « Fome Zero », les Caisses de Résilience appliquent le principe d'enregistrement unique (*single registration*) permettant aux communautés impliquées de bénéficier et profiter d'un appui holistique et intégré, élément clé pour réellement engendrer des changements durables.

Le renforcement des groupements, la gestion des finances rurales et l'application des bonnes pratiques visant à réduire la vulnérabilité et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle des ménages et de la communauté sont autant d'aspects favorisant le renforcement de la résilience.

Dans certains cas, un système de conditionnalité engage les membres à appliquer les bonnes pratiques techniques et sociales pour accéder au crédit

Les composantes techniques et financières facilitent la diversification des sources des revenus et l'accumulation des actifs

L'appui holistique et intégré est le seul à réellement engendrer des changements durables

Les Caisses de résilience en République centrafricaine (RCA)

En RCA, les communautés rurales ont été durement touchées par les conflits de 2013-14. Afin d'augmenter leur résilience, la FAO a mis en place l'approche Caisses de résilience pour permettre aux ménages de renforcer leurs pratiques agricoles, leurs capacités financières et les structures de gouvernance au niveau communautaire.

La FAO a combiné des transferts monétaires à des distributions de petit matériel de transformation, ainsi qu'à des appuis pour la production de semences de qualité et à un soutien aux cantines et potagers scolaires. Ces activités ont permis aux ménages affectés de constituer des stocks de nourriture et de semences. De plus, ne dépendant pas de la saison des pluies, ces mesures ont donné aux ménages l'opportunité d'accumuler et de protéger des biens variés de manière régulière, tout au long de l'année.

→ **Reproductibilité**

Pour assurer la reproductibilité de cette approche, il est essentiel de faciliter et renforcer les partenariats entre les programmes gouvernementaux, les agences des Nations Unies ainsi que les organisations de la société civile. L'approche Caisses de résilience peut s'intégrer aisément aux initiatives régionales œuvrant pour la résilience, telles que l'Alliance globale pour la résilience (AGIR) et la Grande muraille verte au Sahel et en Afrique de l'Ouest; l'Initiative de l'IGAD pour la résilience à la sécheresse et la durabilité (IDDRSI); l'appui à la résilience de la Corne de l'Afrique (SHARE); ou encore le Soutien des efforts renforcés contre la faim et la sous-nutrition du jeune enfant (REACH) dans différents pays.

Par ailleurs l'approche Caisses de résilience peut facilement s'adapter aux priorités locales dans des contextes différents. Toutefois, le principe consistant à articuler le programme autour des trois piliers - productif, financier et social - pour chaque groupement ou association reste l'élément central de l'approche et ce qui en fait sa différence et sa force. C'est dans cette optique que l'approche a été adaptée au contexte particulier du "couloir sec" d'Amérique centrale à travers la pratique des Fonds communautaires de contingence (voir la section "Pour en savoir plus").

L'approche a été adaptée au contexte particulier du "couloir sec" d'Amérique centrale à travers la pratique des Fonds communautaires de contingence



Pour en savoir plus:

Sur les Caisses de résilience:

Alexis Bonte, Cordonateur régional résilience pour la région Afrique et Représentant a.i. RDC, FAO

Alexis.Bonte@fao.org

Sur les Fonds communautaires de contingence:

« Fonds communautaires de contingence, l'épargne comme instrument de résilience »

- vidéo: https://youtu.be/gkE6ZtS6_nw
- recueille: www.fao.org/3/a-i5623f.pdf

Sur les bonnes pratiques de résilience

- KORE@fao.org
- www.fao.org/in-action/kore/good-practices/en/

Cette publication a été réalisée avec le soutien de l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les vues de l'Union européenne.

